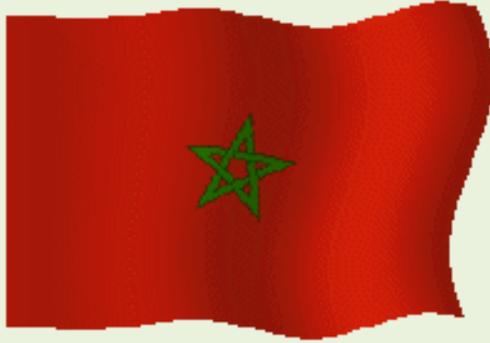


بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ،
وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى أَشْرَفِ الْخَلْقِ أَجْمَعِينَ
وَخَاتَمِ الْأَنْبِيَاءِ وَالْمُرْسَلِينَ سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِهِ
وَأَصْحَابِهِ وَالتَّابِعِينَ وَمَنْ تَبِعَهُمْ بِإِحْسَانٍ إِلَى يَوْمِ الدِّينِ.



"فيدرالية وداديات العمال والتجار المغاربة بفرنسا"
**"Fédération des Amicales des Travailleurs et
Commerçants Marocains en France"**

COLLOQUE SUR LE THEME

**"QUELLE EST LA PLACE DES IMMIGRES DANS LA
SOCIETE MAROCAINE?"**

PROGRAMME

**Le Samedi 6 Juillet 2013
à 9 heures 30**

CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

CASABLANCA

Maroc

COLLOQUE SUR LE THEME :

"QUELLE EST LA PLACE DES IMMIGRES DANS LA SOCIETE MAROCAINE?"

La Fédération des Amicales des Travailleurs et Commerçants Marocains en France, organise traditionnellement son colloque annuel le Samedi 6 Juillet 2013, à 9 h 30, dans les locaux de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, à CASABLANCA.

Elle a fait le choix cette année de réfléchir à la place des immigrés dans la société Marocaine.

Le premier thème s'intéressera donc aux interlocuteurs qui sont les siens dans le pays et à la nature de leurs échanges : Ministère de la Colonie Marocaine, CCME, Fondation HASSAN II.

-Toutes les insatisfactions sont aggravées par le fait qu'en dépit de la position de Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI, ils n'ont pas le droit de vote au Maroc (et bien entendu pas non plus de France). Par deux fois, Sa Majesté a pourtant bien voulu rappeler, notamment dans son dernier discours du 20 août dernier, que "*... à chaque fois que nous entreprenons des réformes structurantes et profondes, nos compatriotes établis à l'étranger sont toujours au centre de nos préoccupations, nos réflexions et nos projections*" : Sa Majesté, dans ce texte, disait savoir que les émigrés "*n'ont de cesse de mettre le Maroc au cœur de leurs préoccupations quotidiennes, défendant ses causes nationales, contribuant à son développement et veillant au renforcement de ses relations avec vos pays de résidence*" ?

La déception des RME est d'autant plus grande que de nombreux articles, qu'ils soient Marocains ou de la presse internationale, mettent en avant l'apport considérable des immigrés pour le Maroc et le fait que dans de nombreuses régions éloignées des grands centres, les familles ne vivent et ne se maintiennent que grâce à cet apport.

Bien loin de progresser, ces questions paraissent mêmes parfois en recul : le dédouanement des véhicules, obtenu après des années de revendication, a ensuite été largement minoré et a quasiment retiré cet avantage obtenu de haute lutte ; les émigrés n'ont toujours pas le droit de vote et/ou de système fiable et objectif de représentation et ne sont pas sollicités par les organismes qui sont soi-disant chargés de les entendre...

Enfin, les Amicales de France restent ulcérées de la disposition n°9 du rapport final "*Equité et Réconciliation*" qui recommande le "*gel dans toutes les institutions publique ou semi-publique, des activités des Amicales...*" leur reprochant leur grand attachement aux Institutions Marocaines sacrées de l'époque, négligeant ce faisant le fait qu'elles doivent être apolitiques selon leurs statuts et non syndicales.

Ces thèmes seront abordés par des exposés présentés par des spécialistes

L'après-midi un large débat sera organisé entre les congressistes et les exposants.

Questions diverses :

Compte rendu de la Fédération concernant les revendications des immigrés, exposées durant les colloques passés :

- Revendications récurrentes :
- Dédouanement des véhicules pour les retraités,
- Lenteur administrative de la Justice, du service des impôts,
- Spéculations immobilières, notaires complice, etc... etc...

Le Samedi 6 Juillet 2013 *Ouverture du colloque*

9 h 30	Lecture des versets du Coran
9 h 40	Mot de bienvenue par le Président de la Fédération, M.CHBICHEB, du Président de la Chambre de Commerce
10 h 00	Les RME ont l'impression d'être totalement laissé-pour-compte. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle place ont-ils dans la société Marocaine ? ▪ Quels sont réellement leurs interlocuteurs ? ▪ Rôle du Ministère de la Colonie Marocaine ? ▪ Quelle est l'existence du CCME depuis 4 ans ? ▪ La Fondation Hassan II apparaît à ce jour comme notre seul interlocuteur... ▪ Cependant que les transferts financiers n'ont jamais été aussi importants pour le budget de l'Etat et aussi essentiels à la survie des familles ?
11 h 00	Pause
11 h 15	Intervention du Ministère de la colonie Marocaine
11 h 30	Intervention du représentant du pôle économique à la Fondation Hassan II
11 h 30	Intervention de la Banque Populaire et de la Banque EL AMAL les banques ont-elles de nouveaux projets pour la communauté ?
12 h 00	Intervention d'un ou une universitaire, spécialiste des questions de l'immigration Débat avec les congressistes à propos de ces questions et synthèse des travaux de la matinée
14 h 00	*Déjeuner* avec animation musicale
15 h 30	Compte rendu de la Fédération concernant les revendications des immigrés, exposées durant les colloques passés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Revendications récurrentes : ▪ Dédouanement des véhicules pour les retraités, ▪ Lenteur administrative de la Justice, du service des impôts, ▪ Spéculations immobilières, notaires complices etc... etc... ▪ Echange avec les congressistes
17 h 30	Message de loyauté à sa Majesté le Roi MOHAMMED VI
	Fin du colloque

BUDGET PREVISIONNEL

Désignation	Détails	Dépenses	Recettes
Location de Salle - Rétroprojecteur ERANE Paper bord - Vision Matériel de projection		12.500 Dh	
Pause-café	32 x 350	11.200 Dh	
Réception 350 personnes (repas)	100 x 350	35.000 Dh	
Groupe musical		7.500 Dh	
Frais postaux et téléphone		3.000 Dh	
Fax		2.000 Dh	
Intervenants		3.500 Dh	
Hôtesse d'accueil (5)		2.500 Dh	
Dossiers pour les congressistes		8.000 Dh	
Déplacements des organisations		12.000 Dh	
Invitations		3.000 Dh	
Hébergement FEDERATION Pour un séjour de 3 jours		7.000 Dh	
Déplacement pour organiser le colloque		6.000 Dh	
TOTAUX		113.200 Dh	25.000 Dh